

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 30 AVRIL 2026

Conseillers en exercice : 7

PRESENTS : GIRARDET Charles, VIENNE Marie-Pierre, LIEVIN David, ROUX Jean-Paul, VANDROUX Laurence, MICHELIN Florine, MATHIEU Pascal

Conseillers présents : 7

Date de convocation :
22/04/2026

SECRETAIRE DE SEANCE : M. LIEVIN David

Date d'affichage :
06/05/2026

L'an deux mille vingt-six le trente avril à 20 heures 00 minutes, le conseil municipal de la commune des Planches près Arbois légalement convoqué le vingt-deux avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu de ses séances, sous la présidence de M. GIRARDET Charles, Maire.

ORDRE du JOUR

- 1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 2 avril 2026
- 2 – Finalisation des travaux d'aménagements urbains dans le village.
- 3 – Proposition de projets.
- 4 – Informations et questions diverses

* * *

1) Adoption du procès-verbal de la séance du 2 avril 2026

Le procès-verbal de la séance du 2 avril est adopté à l'unanimité.

2) Finalisation des travaux d'aménagements urbains dans le village

Le Maire rappelle que le marché « Aménagement urbain dans la commune des Planches-Près Arbois » a été attribué par l'ancien conseil municipal aux entreprises suivantes :

- Entreprise FCE pour la fourniture et pose de potelets bois pour un montant de 21 560,00 € HT
- Entreprise ALBIZZIA pour la végétalisation pour un montant de 7 345,00 € HT
- Entreprise ALBIZZIA pour la réhabilitation du parking de l'église pour un montant de 37 246,00 € HT
- Entreprise BARTHE pour le mobilier et la barrière automatique pour un montant de 19 818,23 € HT

Le dossier de subventions Leader est en cours de finalisation.

Les travaux sont bien avancés, il reste la barrière du parking à poser.
Une coupure de courant est prévue le 6 mai au matin à cet effet.

Une différence a été constatée entre le devis et le schéma d'implantation des potelets.

Des potelets non prévus au départ ont été installés vers l'hôtel, d'autres prévus Rue Claude Simon et Rue du Vieux Mont n'ont pas été installés et la barrière prévue vers les poubelles de l'hôtel a été supprimée. Ainsi, le devis ne devrait pas être modifié.

Le Maire donne lecture d'un courrier de M PERRIN François, ancien Maire et de Mme HOUBIER Brigitte, habitante du village.

Après discussion, le conseil décide à l'unanimité de laisser passer l'été avec l'implantation actuelle des potelets mais se laisse le droit de revenir dessus à l'automne.

Certains conseillers souhaitent que la signalisation soit revue car les touristes ne voient pas clairement qu'ils n'ont pas le droit de passer le pont et pas le droit de stationner dans le village. Les panneaux indiquant le parking de l'église devront être supprimés.

3 – Proposition de projets

Station d'épuration :

Le Maire rappelle que la station de traitement des eaux n'est plus conforme. Depuis plusieurs années, le Conseil Départemental nous alerte sur ces non-conformités.

Il convient de régler les problèmes d'étanchéité du réseau en particulier à l'hôtel, avant d'entreprendre les travaux de réfection de la station.

Ce projet pourrait durer toute la durée du mandat.

La station actuelle est sous-dimensionnée et une demande a été faite pour pouvoir commencer les études en même temps que les travaux d'étanchéité du réseau.

M. GAILLARD Ludovic, technicien au Conseil Départemental sera convié au prochain conseil municipal pour expliquer ce dossier.

Alambic :

Un agrandissement de l'actuel hangar communal est en projet afin que l'employé communal ait plus de place pour le rangement du matériel communal.

Eglise :

Le ciel de l'église est en mauvais état. Il faudra prévoir sa réfection.

Aménagement cascade :

Suite au dernier conseil municipal, le Syndicat Mixte Doubs Loue (SDML) a réduit sa facture à 2 800 €.

Le devis pour la suite des travaux devrait être payé en partie par le Conseil Départemental

4 – Informations et questions diverses

Les panneaux en bord de route sont de la compétence du Conseil Départemental, la commune n'a pas à les mettre ou les enlever.

Le parking du Bourbet est de la compétence de la Communauté de Communes qui devra gérer l'ouverture et la fermeture.

L'aménagement de la reculée est également de la compétence de la Communauté de Communes. Le cabinet d'études Verdi a été désigné. L'enquête environnementale devrait être réalisée d'ici le mois d'octobre 2026. Le début des travaux pour le parking de 52 places commencerait début 2027. Le parking serait payant avec une barrière électrique.

Le parking de la cartonnerie sera également payant et ouvert uniquement sur réservation.

Des navettes payantes seront mises en place.

En été, seul le parking de la Cartonnerie sera fonctionnel, celui du Bourbet sera fermé.

SIDEC :

M. MATHIEU Pascal, délégué SIDEC a été convié à la première réunion d'installation du comité syndical où ont été désignés 4 délégués pour le canton.

SIVOS :

Mme MICHELIN Florine et M. LIEVIN David, délégués SIVOS, ont été conviés au premier comité syndical. Le projet de réfection de l'école MOREL leur a été présenté. La prochaine réunion sera pour présenter le budget de ces travaux.

Invitation Soirée anniversaire au Castel Damandre :

Le conseil municipal est invité à célébrer les 50 ans de ce lieu emblématique et les 25 ans du castel Damandre le 18 juin 2026 à partir de 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.

Le maire
Charles GIRARDET

Le secrétaire de séance
David LIEVIN

The block contains several handwritten signatures in black ink. At the top left, there is a large, sweeping signature, likely of the Mayor Charles Girardet. Below it is a smaller, more compact signature. To the right of these, there are two more signatures, one of which appears to be 'David Lievin'. In the center, there is a signature that looks like 'Girardet'. Below this, there is a large, circular signature. To the right of the circular signature, there is another signature. At the bottom right, there is a signature that looks like 'H. Lievin'. The signatures are scattered across the page, indicating the presence of multiple council members.

